28

LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'ÉCOLE

L'ESSENTIEL

- La promotion de l'égalité des droits ainsi que la prévention et la lutte contre les discriminations ont été au centre du message porté par la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. Le nouvel enseignement moral et civique les inscrit au cœur des programmes. À tous les niveaux d'enseignement.
- La prévention et la lutte contre les discriminations sont étudiées. L'apprentissage de l'acceptation des différences et du respect d'autrui, la déconstruction des préjugés et des stéréotypes qui altèrent l'estime de soi des élèves, la connaissance du cadre juridique dans lequel les discriminations peuvent être combattues et l'histoire des grandes conquêtes de la République pour les droits de l'Homme concourent à la formation des jeunes citoyens.
- L'École mobilise ses partenaires pour renforcer cette mission fondamentale notamment à travers la Réserve citoyenne de l'éducation nationale.

L'École mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme

Grande cause nationale pour l'année 2015, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est une priorité de la loi de refondation de l'École de la République que la tragédie des attentats de janvier 2015 a rendue plus impérative encore. Dans un contexte d'augmentation des actes xénophobes, l'éducation nationale a fixé ses actions dans le plan gouvernemental présenté le 17 avril par le Premier ministre. Les actions du ministère sont rappelées dans le bulletin officiel spécial du 18 juin 2015 (http://www.education.gouv.fr/mobilisation-contre-racisme-et-antisemitisme).

Le rejet de toutes les discriminations, l'engagement citoyen au service de la communauté nationale, la prévention du racisme et de l'antisémitisme s'inscrivent au cœur de la vie scolaire. Ils figurent dans le parcours citoyen de l'élève et dans le parcours d'éducation artistique et culturelle en utilisant l'ensemble des leviers d'éducation liés à la culture, à l'histoire, à la mémoire. Les écoles et établissements sont invités à nouer des partenariats privilégiés avec un ou plusieurs sites mémoriels, établissements culturels ou patrimoniaux, qu'ils feront figurer dans leur projet d'école ou d'établissement. À toutes les étapes de sa scolarité, dans le cadre du parcours citoyen et du parcours d'éducation artistique et culturelle, chaque élève appréhendera ainsi l'histoire des formes prises par le racisme et l'antisémitisme.

Le rejet de toutes les discriminations, l'engagement au service de la communauté nationale, la prévention du racisme et de l'antisémitisme doivent fonder les projets éducatifs, s'inscrire au cœur de la vie scolaire

Lettre de la ministre aux recteurs La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme

16 mai 2015

Les projets éducatifs territoriaux valorisent les initiatives de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans le cadre de leurs volets laïcité et citoyenneté. Les interventions en milieu scolaire des associations qui luttent contre les stéréotypes, les préjugés, les discriminations à caractères raciste et antisémite sont renforcées. Le plan de formation des personnels aux valeurs de la République se poursuit et la prévention du racisme et de l'antisémitisme fera l'objet d'un séminaire national de formation au 1er trimestre 2016.

Les ressources pédagogiques et éducatives dédiées à la citoyenneté à destination de la communauté enseignante sont démultipliées et mises à disposition sur les sites du ministère (Éduscol) et de Canopé, chargé de la mise en ligne du portail de ressources sur les valeurs de la République construit selon le tryptique « égalité filles – garcons », « laïcité » et « éduquer contre le racisme et l'antisémitisme ».

Enfin la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, autour de la journée du 21 mars, sera un événement d'ampleur fédérant l'École et l'ensemble de ses partenaires.

Le plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École entre dans sa deuxième année

Adossé à la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, signé pour la période 2013-2018, le plan d'action pour l'égalité a pour objet d'installer à l'École une culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel. Réserver à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et porter la même attention à ses compétences, son parcours scolaire, sa réussite et son bien-être concourent à sa réussite. Encourager les filles et les garçons à s'engager, à participer à la vie scolaire, à représenter leurs pairs dans les instances des établissements donne vie à l'enjeu démocratique de l'égalité.

C'est dans ce sens que des formations de personnels ont été organisées en 2014-2015 et qu'elles se poursuivront cette année. C'est aussi le sens donné aux ressources disponibles sur le site « outils pour l'égalité », qui s'enrichira cette année de nouveaux contenus et de nouvelles fonctionnalités.

La mise en œuvre de l'enseignement moral et civique, l'action pour des manuels dépourvus de stéréotypes ou la concrétisation de la Réserve citoyenne de l'éducation nationale à partir de la rentrée 2015 sont autant de cadres nouveaux pour déployer la culture de l'égalité des sexes à l'École.

La mise en place du parcours Avenir en 2015-2016 offre un cadre pertinent pour mener une réflexion, avec les élèves, sur les enjeux de mixité des filières et des métiers et sur les inégalités que l'on observe dans le monde professionnel. L'action est en particulier conduite dans le domaine des sciences et de l'entrepreneuriat féminin. Les politiques gouvernementales visant à combattre les violences faites aux femmes trouveront en outre cette année un écho dans la prévention des violences sexuelles et sexistes à l'École, pour laquelle plusieurs actions sont prévues, notamment autour du 25 novembre.

L'homophobie n'a pas sa place à l'école

Le travail mené avec les associations intervenant en milieu scolaire sur la question des discriminations et violences dont sont victimes les personnes à raison de leur orientation sexuelle et les fédérations de parents d'élèves aboutira à l'élaboration d'une nouvelle campagne de prévention et de lutte contre l'homophobie.

Le service d'écoute et d'aide à distance mis en place pour les élèves, leurs parents et les personnels s'inscrira dans un dispositif pédagogique et éducatif plus complet de prévention d'une des atteintes à la dignité des personnes dont les conséquences peuvent être particulièrement graves.